

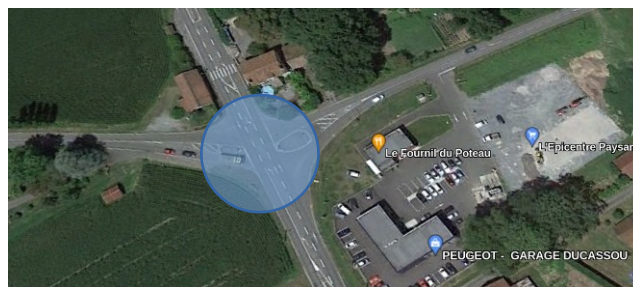
Compte rendu du conseil municipal du 24 mai 2022:

Ordre du jour :

- **Délibération du conseil:** vote du conseil municipal pour accord sur la modification des statuts du SDEPA (syndicat d'énergie des Pyrénées-Atlantiques).
 - **Délibération du conseil** sur la convention des ateliers jeunes 2022 et sur le choix des chantiers qui seront attribués aux jeunes cet été.
-

Questions diverses :

- **Mairie:** présentation au conseil municipal d'une esquisse du projet de rénovation de la mairie, réalisée à partir du programme de travaux déjà discuté.
- **Château de Morlanne :** le projet de délégation de la gestion du château a été abordé avec le conseil municipal, notamment un compte rendu des visites et réunions intervenues à ce propos. Pour mémoire, le Conseil départemental a pour projet de confier la gestion du château à un délégataire, après l'établissement d'un cahier des charges. Ce projet fait suite à la décision de la Communauté de Communes des Luys en Béarn, de ne plus assurer la gestion de ce site.
- **PLUI Ouest de la Communauté de Communes des Luys en Béarn (CCLB) :** synthèse de la réunion du comité de pilotage du PLUI Ouest, du 23 mai dernier. Présentation aux membres du comité des différents domaines que le règlement écrit du futur PLUI pourra normer : formes urbaines et implantations des constructions, aspects extérieurs des constructions, notamment. Pour mémoire, le projet de PLUI Ouest, concerne les 23 communes de l'ancienne Communauté de Communes du Canton d'Arzacq.
- **Giratoire du Poteau de Lannes :** suite au projet réalisation d'un giratoire au Poteau de Lannes, une réunion aura lieu le 15 juin prochain avec les opérateurs de réseaux, pour le déplacement de ceux-ci lorsque le projet le nécessite.



- **Antenne de télécommunications de téléphonie mobile et internet** : les travaux d'enfouissement du réseau électrique pour l'alimentation de l'antenne, débuteront à compter du 30 mai sur les routes de Moines et de Péré. Ces travaux concerneront également la sécurisation du réseau électrique du hameau de Péré (création d'un nouveau poste électrique et dépose d'une ligne électrique aérienne).



- **Législatives** : réunion publique de M. David Habib (député de la 3^{ème} circonscription des Pyrénées-Atlantiques) le 30 mai à 17h45 à la salle Lacoste.

- **Travaux généraux** : un bilan des divers travaux en cours a été fait (démoussage de toitures des arcades devant la mairie, réparation d'infiltrations d'eaux pluviales au clocher de l'église et réparation de tuiles faitières (dans le cadre des travaux de restauration générale), réparation de l'oculus de la mairie, etc.). La reprise de la murette sud-est de l'église, dont le coût est très important, va faire l'objet d'une nouvelle étude (dans le cadre de la restauration générale de l'église). Le déplacement du Monument aux morts, afin d'accroître la surface du parvis ouest de l'église et de le mettre en valeur dans un cadre naturel.

- **Voirie** : un compte rendu des prochains travaux de voirie prévus a été fait (programme unique 2021 et 2022 aux fins de concentrer les crédits).

- **Fêtes et cérémonies 2022** : un point a été présenté sur l'organisation de la réception de la fête des mères le 29 mai, de la cérémonie commémorative de l'Appel du 18 juin le samedi 18 juin à 19 heures, du feu d'artifice tiré à l'occasion des fêtes de Morlanne, le 7 août prochain à 22 heures. Ce dernier sera co-financé entre le Comité des fêtes de Morlanne, la Commune de Morlanne, la CCLB (dans le cadre des manifestations au château), le garage Ducassou (Ets Peugeot Automobiles) et le Concept-Store Casa Béroya. Présentation du calendrier des mariages 2022 et Officiers d'état civil célébrant ces mariages.

- **Communauté de Communes des Luys en Béarn (CCLB)** : la réunion égalité hommes/femmes, aura lieu le 15 juin prochain. Il s'agit d'une commission de travail ouverte aux élus du territoire.

- **Elections législatives des 12 et 19 juin prochains** : préfiguration du tableau des permanences en fonction des disponibilités des membres du conseil municipal.

- **Entretien des chemins de randonnée du Plan Local de Randonnée de la Communauté des Communes des Luys en Béarn (CCLB)** : une application dématérialisée a été mise en place pour la programmation des travaux d'entretien.

-**Bibliothèque** : une nouvelle convention triennale entre la Commune et la CCLB sera prochainement soumise au conseil municipal, après examen du bilan du fonctionnement actuel et des termes de la convention qui s'applique.

- **Communication** : le canal d'information TELEGRAM de la commune est déjà à près d'une cinquantaine d'informations depuis sa création et compte plus de 80 abonnés (anonymes).

Offres d'emplois locales , animations culturelles, fermetures ponctuelles des services communaux, décrets communaux, compte rendus municipaux, sont quotidiennement les petites informations qui y sont diffusées et peuvent aider ou intéresser les administrés de Morlanne.

Ce service est gratuit et anonyme et tout nouveau abonné est le bienvenu.

Flashez le code ci-dessous pour rejoindre le canal d'infos Morlanne :

